

+352225922



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
26 MARS 2014
176

Monsieur Mars di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 26 mars 2014

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question urgente à Monsieur le Ministre de l'Économie et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères au sujet des « importations de gaz russe ».

Le Luxembourg est fourni en gaz naturel par des réseaux de gaz interconnectés qui couvrent l'Europe. Il partage des points de passage du gaz avec l'Allemagne, la France et la Belgique. La Russie est un des principaux pays producteurs et le gaz russe constitue, selon une analyse de marché récente du bureau de recherches allemand EnergyComment sur la distribution de gaz en Europe, environ 24% des importations de gaz au Luxembourg. En cas d'un boycott de livraison de gaz russe, les autres fournisseurs de gaz importants comme la Norvège ou l'Algérie ne seraient pas capables d'augmenter significativement leurs capacités. En outre les capacités de stockage dont le Luxembourg dispose seraient relativement vite épuisées. Au vu du conflit en Ukraine, ce danger semble bien réel.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie :

- Est-ce que vous pouvez confirmer les chiffres de la prédite analyse de marché concernant le Luxembourg ?
- Quelle est la position du gouvernement concernant les sanctions économiques éventuelles contre la Russie ?
- Quels sont les risques encourus par le Luxembourg liés à une éventuelle suspension de gaz russe ?
- En cas de sanctions économiques concernant la distribution de gaz de la part de l'Union européenne ou de la part de la Russie, quelles seraient les mesures que Monsieur le Ministre envisagerait pour compenser les importations de gaz russe ?
- Quelles sont les alternatives au gaz russe et à quel taux peuvent-elles remplacer les importations de gaz russe ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Felix Eischen
Député

Le caractère urgent de la question n'a pas été reconnu (27.03.2014)